

Engagés pour colmater de trop nombreuses passoires

PROVINCE DE NAMUR

Les passoires énergétiques ne manquent pas en province de Namur. Le point avec Christophe Bastin (Onhaye) et Benoît Dispa (Gembloux), Bourgmestres et parlementaires « Engagés » qui déposent cette semaine avec leur groupe une proposition de décret.

La situation est assez différente à Onhaye et à Gembloux en matière de performances énergétiques des bâtiments. Dans le nord de la province de Namur, pas très loin du Brabant wallon, la situation est meilleure. Mais le bourgmestre gembloutois nuance : « Elle est moins mauvaise », dixit Benoît Dispa (Les Engagés). Il est par ailleurs député wallon, comme son alter ego de l'arrondissement de Dinant, le mayeur d'On-

haye Christophe Bastin. Les deux ont cosigné une proposition de décret que leur groupe présentera cette semaine. Pour rappel, au Parlement wallon, leur formation fait partie de l'opposition. Leur réflexion : au rythme où on améliore les bâtiments, il faudra encore beaucoup, beaucoup d'années avant que le parc immobilier ne soit performant. Alors que l'urgence relève malheureusement de l'évidence, en pleine crise énergétique (et climati-

quaire, ne l'oublions pas). Il faut considérablement accélérer la manœuvre, voilà ce que nous expliquent les deux députés-bourgmestres. Avec une idée de mesure qui boosterait le processus car, commente Christophe Bastin, « on veut plus que des crédits à taux zéro ». Ou des primes de financement de travaux, « comme cela se fait en France ». On le lira par ailleurs, il y a un immense chantier énergétique à réaliser dans les maisons wallonnes. En province de Namur, dans la commune la mieux classée, Gembloux, il y a 3,3 % de labels PEB A et 16,8 % de G (le plus mauvais). À Hastière, on dénombre 1,9 % de bâti-

ments très bien isolés, contre 56,9 % de passoires absolues. Le défi est immense.

S'inspirer d'initiatives locales

Dans la proposition de décret des Engagés se trouve également la suggestion d'étendre des expériences locales intéressantes à toute la Wallonie. Il en existe plic-ploc, le but serait de les généraliser. Deux exemples, sur les territoires d'Onhaye et de Gembloux.

Onhaye, depuis 3 ans, s'est engagée avec la société « Corénoxe » et la Fondation Cyrys (abbaye de Leffe) dans une formule d'aide concrète aux citoyens qui veulent se lancer dans la rénovation énergétique. Les cinq communes de la Haute-Meuse et Houyet font partie de ce « réseau » sous-local. Explication du fonctionnement par Christophe Bastin : « On vous finance l'audit et on assure un suivi individuel, dans la procédure administrative et même la demande de devis. Ils font les démarches. » Et donc : « On voudrait étendre ce genre de possibilité à tout le territoire wallon. »

Le Gembloutois Dispa fait aussi valoir des initiatives locales qui pourraient ou devraient intégrer une politique générale : « On vient de décider de mettre à disposition des wattmètres afin que les citoyens puissent vérifier la consommation de leurs appareils et envisager leur remplacement. Voilà qui pourrait être aussi encouragé au niveau régional. À Gembloux, on propose aussi une plateforme locale de rénovation, afin de mettre en contact les entreprises et les citoyens. » Bon, on sait ce qu'il advient généralement d'une proposition de la minorité. Mais au moins, elle sera débattue. Avec un message : il faut accélérer le rythme, d'une manière ou d'une autre. Et arrêter de partir dans tous les sens.

EMMANUEL WILPUTTE &



Isoler : un chantier gigantesque... toujours à organiser.

Redorer l'image de l'isolation

Pour certains propriétaires, isoler n'est pas toujours une priorité. Pourtant, l'état des bâtiments wallons rend le besoin urgent et des aides existent.

Le constat est posé par le Centre d'études en habitat durable de Wallonie (CEHD), la plupart de nos bâtiments sont de véritables passoires énergétiques. Les communes de la province de Namur ont une part de labels de PEB A qui se situe entre 0,0 % minimum (Anhée) et 3,3 % maximum (Gembloux) sur 596 000 bâtiments analysés entre 2010 et 2020. La part de label G, elle, oscille entre 17 % (Gembloux) et 57 % (Hastière). Globalement, en Wallonie, les labels E, F et G représentent 58 % du bâti (lire par ailleurs).

Face à la montée des prix de l'énergie depuis la guerre en Ukraine, une prise de conscience émerge doucement chez les propriétaires sur l'importance de bien isoler leur habitation. Pour le portefeuille et pour la planète. « C'est un marché où il y a plus de demande que d'offre », assure Arnaud Vierendeel, cogérant de la société Isolution, basée à Namur. Pour certains toutefois, faire grimper son PEB n'est pas une priorité.

Pauline Duroisin, 27 ans, et son compagnon ont récemment acheté



Antonin Hulster rénove à Fosses-La-Ville. « On n'a même pas fait appel à des primes, on ne vise pas spécialement un PEB A. »

une maison quatre façades à Havelange. Construit en 1991, à l'achat, le bâtiment était certifié de PEB E. « Quand je l'achète, je regardais au PEB mais pour acheter, il a fallu faire des concessions. On estimait que la maison était plus ou moins bien isolée. Les travaux que nous faisons sont plutôt d'ordre esthétique. On attend de voir notre consommation d'énergie. Si c'est vraiment la catastrophe, alors on n'a pas d'autre choix que d'isoler mieux », témoigne-t-elle. Pour Arnaud Vierendeel, il ne s'agit pas d'une dépense en tant que telle

mais plutôt d'un investissement. « En isolant, les gens vont créer de la valeur. Il n'y a pas que le fait de réduire ses dépenses en énergie : c'est aussi une plus-value sur le bien de l'immobilier et un bien-être à la maison. Le confort c'est, en plein hiver, avoir des murs à température ambiante et donc moins de courants d'air froids. Quand on isole la cave, c'est pouvoir marcher à pieds nus alors que d'habitude, on est en pantoufles et chaussettes. »

Avancer, avec ou sans prime

Autre frein à l'isolation, la volonté pour les propriétaires d'avancer et le chemin fastidieux vers les primes de la Wallonie. Antonin Hulster rénove en ce moment une maison datée de 1790 à Fosses-La-Ville. « Quand on a acheté la maison, ce n'était pas prévu de faire autant de travaux. Mon frère a utilisé les primes mais ils obligent certaines quantités d'isolation, il fallait ouvrir un audit, ce qui prend du temps, et je savais que ça allait bloquer à certains endroits, comme la cave, qu'il n'est pas possible d'isoler à cause des voussures », témoigne-t-il. « C'est sport d'aller chercher toutes ces primes mais c'est bien fléqué. Ils sont super-généreux : ça peut monter jusqu'à 70 % de prise en charge TVAC. C'est assez incroyable », argumente Arnaud Vierendeel. Dans ce par-

cours du combattant, les particuliers peuvent toujours faire appel à l'ASBL Corénoxe qui les accompagne gratuitement dans la chasse aux primes, de subsides Renopack pour des taux d'emprunt à 0 % et dans leur recherche d'entreprises spécialisées. En contrepartie, l'ASBL retient 3 % du devis. « C'est avec plaisir qu'on leur donne », soutient le cogérant.

Pénurie de personnel qualifié

« Que les maisons sont mal isolées, on le sait déjà, commente Arnaud Vierendeel, pour qui il est temps de passer à la vitesse supérieure. C'est un chantier pharaonique à réaliser et aujourd'hui, la contrainte n°1 en Wallonie, c'est qu'on n'a pas du tout assez de personnel pour réaliser cette immense tâche de rénovation énergétique. » De nombreuses formations pour devenir technicien ou gestionnaire ont été mises sur pied par le Forem, l'IFAPME et Embuild. L'année prochaine, le cogérant devra engager une vingtaine de personnes qualifiées et sait d'avance que la tâche sera ardue. Miser sur la formation et rendre le débouché plus sexy sauvera le secteur de l'ornière. « Le secteur est porteur, le projet est noble et les salaires sont généreux. Il faut juste faire tourner le moulin », conclut Arnaud.

CÉLINE COLINET &

Du meilleur (plutôt du moins mauvais) au pire

Quelques chiffres démonstratifs des sous-performances énergétiques en province de Namur (la situation globale en Wallonie étant elle aussi fort mauvaise).

Prenons quelques exemples significatifs. À Anhée, le nombre de bâtiments labellisés en A, cela représente... 0 %. À Gembloux, par contre, le bon élève en la matière (ou plutôt le moins mauvais), ça atteint les 3,3 %. Du côté des scores PEB les plus mauvais, les G, Hastière en compte 56,9 %, c'est énorme. Les domaines (d'anciens campings où des citoyens se sont installés) y sont évidemment pour quelque chose. Somme-Leuze est aussi à la traîne, avec 44,4 % de G. À Doische, c'est 44,6 % de plus mauvais scores. Globalement, la situation est plus mauvaise dans le sud de la province de Namur. Mais à Sambreville, dans le nord, on trouve tout de même 35,2 % de G. En comparaison, la moyenne wallonne est de 1 % de A et de 28 % de G.

Dans l'arrondissement de Namur, moins mauvais qu'à Dinant-Philippeville, si on compare les meilleurs scores (labels A et B cumulés) aux pires (F et G), on trouve parmi les communes les mieux classées Gembloux, Namur, Fernelmont, Éghezée, Andenne, Gesves et Mettet. Du côté des flops plutôt que des tops : Sambreville, Jemeppe-sur-Sambre, Fosses-La-Ville, Floreffe, Mettet (le territoire du grand écart), Gesves (grand écart aussi, avec beaucoup de bons scores et beaucoup de mauvais) et Sombreffe.

Inutile d'entrer dans trop de comparaisons car, répétons-le, la situation globale est très mauvaise. L.W.

Les matériaux biosourcés plus attractifs

Pour certains isolants, l'entreprise namuroise Isolution constate une augmentation des prix de 30 % depuis le conflit en Ukraine. Car le marché est perturbé par les coûts de transport et de l'énergie nécessaire pour produire certains isolants synthétiques tel le polyuréthane.

Mais cette mauvaise nouvelle en cache une bonne pour l'environnement. « La différence de prix entre les matériaux faits d'hydrocarbures et les matériaux biosourcés (NDLR : matériaux à base d'herbe, cellulose, chanvre, bois, textiles recyclés, paille, liège) a été fortement réduite, ce qui pousse aujourd'hui plus de gens à se tourner vers des matériaux écologiques et faits en Belgique. Avant, les prix passaient du simple au double, maintenant c'est plutôt un écart de 15-20 % en plus », atteste Arnaud Vierendeel, cogérant d'Isolution. c.c.

« Bénéfice » de la crise : le coût des matériaux écologiques est moins rébarbatif.

